

Tribunes publiées dans le Journal n°182



Karim Boumedjane
Majorité municipale

Au nom de la majorité municipale

Le 3 mai dernier, les Blanc-Mesnilois ont pu découvrir le cinéma municipal Louis-Daquin entièrement rénové. Cinq semaines de travaux et près de 150 000 euros d'investissements supplémentaires y ont permis l'installation d'un espace confiserie, la création d'un hall plus lumineux, la mise en valeur d'un équipement plus moderne et plus aéré.

Pour profiter au mieux de cet espace métamorphosé, une première séance spéciale aura lieu dès le 5 mai, à 14 heures, sur le thème des jeux vidéo grâce au film Super Mario Bros.

Notre nouveau cinéma prendra aussi pleinement part au Festival de Cannes, dont la 76e édition se tiendra du 16 au 27 mai 2023. Une retransmission de la cérémonie d'ouverture est d'ores et déjà prévue, tout comme la projection, en direct de la Croisette, de plusieurs films inédits comme Jeanne du Barry de Maïwenn.

Surtout, une grande inauguration aura lieu le 9 mai, à 19 heures, sur le thème des premiers films de Tex Avery. Au programme : dégustation de pop-corn, présentation de la future programmation et... de nombreuses surprises !

Un accueil musical des spectateurs mettra à l'honneur un autre de nos équipements : le Conservatoire à rayonnement départemental (CRD). Dès 19 heures, les flûtistes du CRD accueilleront en effet les premiers visiteurs. Un trio à cordes prendra ensuite le relais en salle de cinéma. L'occasion de mettre en lumière la synergie de nos équipes, dans toutes nos infrastructures !



Santiago Serrano
« Blanc-Mesnil à venir »

Au nom du groupe Blanc-Mesnil à venir

Le président de la République pour imposer sa réforme des retraites, dont en très grande majorité nous ne voulons pas, s'est dit légitime car élu lors d'une élection démocratique.

Et c'est ainsi, fort de cet argument, qu'il s'est autorisé à ne pas écouter les propositions des partenaires sociaux et de tous les syndicats, ni la colère des citoyens qui gronde chaque fois plus depuis les gilets jaunes.

Et c'est ainsi qu'il a oublié n'avoir été qualifié au 2ème tour de la présidentielle qu'avec 20% des inscrits et qu'il n'a été finalement élu uniquement parce qu'une majorité de français avons voté contre le Front National et pas pour lui. Nous n'avons pas voté plus que majoritairement pour cette politique ni pour cette façon de faire qui est, bien sûr, tout sauf légitime.

A Blanc-Mesnil, Thierry Meignen, qui a voté pour la réforme des retraites au Sénat, a été élu en 2020, lors des municipales Covid, avec 20% des inscrits et une abstention de plus de 60%. C'est-à-dire que seul 2 blancmesnilois sur 10 ont voté pour lui. Il convient de rappeler ici le résultat du 1er tour de la présidentielle où la gauche totalise 58% des voix avec une participation conséquente.

Et c'est ainsi que M. Meignen s'est dit légitime en disant qu'il n'y avait pas besoin de concertation face à sa frénésie de constructions, ses 40.000 habitants de plus et les 10.000 véhicules supplémentaires minimum dont on n'ose imaginer l'impact sur la circulation.

ALORS, STOP OU ENCORE ?